



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le mercredi 17 janvier 2006

**COUPES D'EUROPE
DECISION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY**

Les « Accords de Paris » conclus en 1999, fixant l'organisation des Coupes d'Europe et de l'ERC pour 8 saisons, s'achèvent à la fin de la saison 2006/2007.

Dès le mois de novembre 2005 la LNR a, conjointement avec la ligue anglaise Premier Rugby, pris l'initiative de solliciter le déclenchement des négociations en vue de la conclusion d'un nouvel accord pour les futures saisons.

Les propositions de la LNR et de Premier Rugby présentées dès la première réunion en janvier 2006 reposaient sur une plus grande implication des ligues professionnelles dans l'organisation des Coupes d'Europe et son management, notamment à travers la participation des ligues à l'actionnariat de l'ERC, leurs droits de vote et l'organisation des commissions de l'ERC.

Après plusieurs mois de discussions, ces principes avaient été acceptés y compris par la fédération anglaise (RFU). Celle-ci invoque aujourd'hui l'absence d'accord entre elle et Premier Rugby, remettant en cause les négociations qui étaient intervenues.

Depuis cette date, les discussions sont bloquées du fait des divergences internes à l'Angleterre, qui sont rattachées à une renégociation globale de l'accord particulier liant la RFU et Premier Rugby qui dépasse le seul cadre des Coupes d'Europe.

Par ailleurs, au vu des positions tenues lors des dernières réunions, ce blocage soulève plus largement une incertitude majeure sur les conditions dans lesquelles l'Angleterre sera représentée en Coupes d'Europe dans le futur, et donc sur la place des structures de clubs dans le rugby professionnel européen.

La dernière réunion du 10 janvier, à laquelle les représentants de la LNR ne participaient pas, n'a fait que confirmer la situation de blocage.

Devant la gravité et l'urgence de la situation, la LNR a consulté l'ensemble des présidents du TOP 14 qui ont unanimement indiqué que les conditions n'étaient pas réunies pour que la LNR s'engage dans un nouvel accord pluri-annuel sur les Coupes d'Europe et de ce fait que les clubs français n'y participeraient pas la saison prochaine.

Le Comité Directeur a donc été réuni en urgence mardi 16 janvier pour examiner cette situation.

Prenant acte de la position unanime des clubs de TOP 14 et considérant que la LNR se doit de relayer cette position collective, le Comité Directeur a considéré :

- que les conditions fixées par les ligues françaises et anglaises pour la conclusion d'un nouvel accord relatif à l'organisation des Coupes d'Europe pour les futures saisons (et en premier lieu la participation des ligues à l'actionnariat de l'ERC) ne sont pas réunies.
- que la LNR et les clubs français n'ont à ce jour aucune garantie sur les conditions de représentation de l'Angleterre dans les Coupes d'Europe à moyen terme, et donc sur la place des ligues professionnelles et des structures de clubs.

Le Comité Directeur de la LNR a donc décidé compte tenu de l'impasse dans laquelle sont les négociations, qu'en l'état actuel de la situation :

- la LNR ne s'engagera pas dans un nouvel accord relatif à l'organisation des Coupes d'Europe pour les futures saisons
- par conséquent que les clubs français ne s'engageront pas dans les compétitions européennes organisées par l'ERC la saison prochaine

La LNR regrette d'être amenée à prendre une telle décision, alors que les clubs français se sont pleinement investis dans cette compétition depuis plusieurs années, et que la Ligue essaie depuis toujours d'instaurer un dialogue de confiance entre les différentes structures internationales concernées par le rugby professionnel.

Contact Presse

Justine EHRHARDT
01 45 05 73 31
06 98 18 85 22

Communication LNR

Caroline BOCQUET
01 55 07 87 90